



Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (I.S.P.E.D)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE PRISE EN CHARGE DE L'INFECTION PAR LE VIH, DES HEPATITES VIRALES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES *3^e Cycle*

Il est créé à l'Université de Bordeaux, dans le cadre de l'U.F.R. de Santé Publique, un diplôme d'université "Prise en charge de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine".

A compter de l'année universitaire 2015-2016, l'intitulé devient un « Diplôme Universitaire « Prise en Charge de l'Infection par le VIH des Hépatites Chroniques B et C et des Infections Sexuellement Transmissibles ».

A compter de l'année universitaire 2022-2023, l'intitulé devient un Diplôme Universitaire « Prise en Charge de l'Infection par le VIH des Hépatites Virales et des Infections Sexuellement Transmissibles ».

1 - Objectifs de la formation

Ce diplôme a pour but d'apporter aux personnes concernées par les soins, l'aide psychologique, l'épidémiologie ou la prévention, une formation sur ces infections.

2 - Responsables

Responsable Principal :

Professeur Didier NEAU

Hôpital Pellegrin, Service Maladies Infectieuses et Tropicales,

33076 Bordeaux Cedex

05 56 79 55 23

didier.neau@chu-bordeaux.fr

Coresponsables :

Docteur Juliette FOUCHER

Hôpital Haut-Lévêque, Service d'hépatogastroentérologie -

Professeur Charles CAZANAVE

Hôpital Pellegrin, Service des Maladies infectieuses et Tropicales

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **15** et le maximum à **40**.

- **3-2 Durée de la formation et pratique :**

La formation dure un an et est ouverte un an sur deux.

- **3-3 Enseignement théorique et pratique :**

- Le volume horaire de l'enseignement est de **92h** (80h théoriques + 12h d'enseignement dirigé) sous la forme de 2 journées consécutives par mois (jeudi et vendredi).
- L'enseignement se fait en présentiel et en distanciel (enseignement mixte). L'assistance au cours n'est pas obligatoire.
- Les cours ont lieu dans la salle de réunion du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales de l'Hôpital Pellegrin (CHU de Bordeaux).
- L'enseignement se déroule de décembre à mai de l'année universitaire.

- **3-4 Stage(s) :**

Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

4 - Conditions d'inscriptions

La formation s'adresse :

- Aux médecins de médecine libérale ou publique exerçant en cabinet ou à l'hôpital, qu'ils soient docteurs en médecine français, titulaires d'un doctorat d'université français mention médecine ou pourvus d'un diplôme de médecine leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays,
- Aux internes inscrits en DES (médecine générale et spécialité),
- Aux internes et médecins inscrits en DESC de Pathologie Infectieuse et Tropicale,
- Aux pharmaciens ou internes en pharmacie,
- Aux IDE, sage-femmes et psychologues,
- Toute autre condition est soumise à l'accord du responsable du diplôme.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae (3 pages maximum), une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : **400€ / an**

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : **700€ /an**
- Reprise d'études financées : **1 650€ /an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 2 sessions d'examen par an (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

L'épreuve écrite en présentiel de 3h. est composée de Questionnaires à Choix Multiples (QCM) et de cas cliniques.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note $\geq 10/20$.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement n'est pas autorisé.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR de Santé Publique du 15/06/1989, du 21/09/1989
C.E.V.U. du 10/07/1989

Modification :

Modifications :

Conseil UFR de Santé Publique du 19/02/1990
C.A. du 12/02/1992
Conseil UFR de Santé Publique du 13/02/1992
UFR de Santé Publique du 11/07/1995
C.A. du 20/10/1995.

FUSION AEU/DU :

C.A. du 16/06/1997
Conseil ISPED du 07/07/1997

Modifications :

C.A. du 12/09/1997
Conseil ISPED du 07/07/1997
Conseil ISPED du 20/11/2001
C.A. du 19/02/2002
C.A. du 17/05/2002
Conseil ISPED du 29/05/2002
Conseil ISPED du 07/11/2003
C.A. du 11/12/2003

Suspension :

Conseil ISPED du 02/11/2006
C.A. du 20/12/2006

Modifications :

Conseil ISPED du 16/05/2012
C.E.V.U. du 04/10/2012
Conseil ISPED du 27/05/2013
C.E.V.U. du 04/07/2013

Changement d'intitulé, du coût de la formation et modifications :

Conseil ISPED du 19/06/2015
Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2015

Changement d'intitulé et modifications :

Conseil ISPED du 17/05/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022

(Version 13)

Modifications (tarifs) :

Conseil I.S.P.E.D. du 29/03/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024

(Version 14)

Modifications :

Conseil I.S.P.E.D. du 26/03/2026
Conseil du Collège Sciences de la santé du 19/05/2026

(Version 15)

Programme du Diplôme Universitaire :

Prise en charge de l'infection par le VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles

Module I (responsable Pr De Ledinghen)

Hépatites virales

- Conduite à tenir devant une cytololyse aiguë, une cytololyse chronique et une augmentation des gamma GT
- Hépatite chronique B : épidémiologie, histoire naturelle, symptomatologie clinique, aspects virologiques, traitement, hépatite delta, vaccination B
- Hépatite chronique C : épidémiologie, rôle du médecin généraliste dans le dépistage, histoire naturelle, aspects virologiques, manifestations cliniques y compris manifestations extra-hépatiques, traitement, rôle du médecin généraliste dans le suivi thérapeutique
- Diagnostic, histoire naturelle et complications (hypertension portale, dépistage du carcinome hépatocellulaire), suivi de la fibrose (ponction biopsie hépatique, marqueurs de fibrose).
- Hépatites A et E

MODULE II :

Epidémiologie de l'infection par le VIH

- Situation actuelle en France et dans le monde
- Modes de transmission
- Particularités de l'infection par le VIH en pays en voie de développement

MODULE III :

Aspects viro-immunologique de l'infection par le VIH

- Classification des rétrovirus
- Aspect structuraux du VIH
- Mécanismes immunopathologiques de l'infection par le VIH
- Outils virologiques et immunologiques
- Activation immunitaire au cours de l'infection par le VIH et conséquences
- Histoire naturelle de l'infection par le VIH
- Eradication virale

Aspects cliniques de l'infection MODULE IV

ion à VIH

- Primo-infection
- Manifestations pulmonaires
- Manifestations neurologiques
- Manifestations dermatologiques
- Manifestations ophtalmologiques
- Manifestations digestives
- Infection par le VIH chez la mère et l'enfant
- Co-infection VIH-virus des hépatites
- Tuberculose et infections à mycobactéries

- Pathologies malignes (lymphomes, cancers)
- Manifestations osseuses et rénales
- Manifestations cardio-vasculaires

Module V

Aspects thérapeutiques

- Traitement antirétroviraux
- Résistance aux antirétroviraux
- Stratégie d'utilisation des antirétroviraux et surveillance
- Complications des antirétroviraux

Module VI

Prévention. Politique de soins. Aspect psychologiques et sociaux.

- Prévention de la transmission
- Nouvelles stratégies de dépistage
- Vaccination au cours de l'infection par le VIH
- Réseaux (VIH-VHC) ville-hôpital

Module VII (responsable Pr Cazanave)

Infections sexuellement transmissibles

Enseignements dirigés :

Stratégie d'utilisation des antirétroviraux, pathologies associées au VIH, pathologies opportunistes.

L'enseignement est dirigé par un coordonnateur nommé par le Conseil de l'I.S.P.E.D. et assisté d'un collègue des enseignants du diplôme qu'ils appartiennent ou non à l'I.S.P.E.D.